

## **Délits Flagrants**

### de Raymond Depardon

Notes prises par deux enseignantes lors de l'intervention de **Frédéric Sabouraud**, le 17/11/2003 aux Cinémas les 400 coups - Angers.

3<sup>ème</sup> film d'une trilogie : le 1<sup>er</sup>, Faits divers, montre un commissariat de police, le 2<sup>ème</sup>, Urgences, un hôpital psychiatrique, l'Hôtel Dieu...

Dans la trilogie apparaît une évolution, l'auteur radicalise sa logique, à l'extrême, dans ce 3<sup>ème</sup> volet.

Dans Délits Flagrants, il montre de petits délits, dérisoires, qui n'intéressent pas les médias, dans un moment paradoxal (la Justice appartient au domaine du public, elle s'accompagne de rituels, d'apparats... / ici, c'est un lieu « privé », où l'on ne prend pas de décision, un lieu avant la justice)

Urgences montrait aussi les petits drames... (Ex. le chauffeur de bus qui s'énerve et laisse son bus, mais finalement, il va bien...)

Délits Flagrants montre le « dépôt », dans les sous-sols du Palais de Justice, lieu intermédiaire entre le moment de l'arrestation et celui du jugement, lieu de non droit, sans accès aux avocats, avant qu'une loi ne lui donne un statut officiel...

C'est un lieu qui n'a jamais été filmé auparavant, le tournage a posé bien des difficultés : beaucoup de temps pour obtenir l'autorisation de filmer.

Les interdits sont même parfois transgressés, comme dans ce plan des couloirs, jusqu'aux portes des cellules. R. Depardon s'est arrêté de filmer avant que les policiers ne le voient et n'interviennent...

Il s'agit d'un documentaire : choix du plan fixe sur deux personnes assises, le détenu, face au substitut du procureur (ou au psychologue, ou à l'avocat), séparées par une table, vues de profil par le spectateur... autant d'éléments par définition non romanesques.... Or du romanesque apparaît, il se passe quelque chose du côté de l'émotion...

### **Pourquoi ?**

- Une raison purement formelle :

Filmé en 35mm, avec un ingénieur du son, d'où cette qualité sonore, équivalente à celle d'une fiction, qui fait surgir des images et nous éloigne du simple documentaire ; qui crée du sens par des petits effets qui sont nettement perçus (tous les petits sons...)

- La musique de la langue, des accents, humour involontaire, exemple :
  - « - pourquoi avez-vous quitté Paris ? Comment avez-vous choisi Nîmes ?
  - Paris c'était à cause de la toxicomanie, Nîmes, à cause de la feria »

- Enjeu de la présence de la caméra : problème de mise en scène, dans quelle mesure l'observateur modifie-t-il l'observé ?

Jeu avec la caméra : le mari violent a tendance à s'adresser à elle, plus qu'à son interlocuteur ; le substitut du procureur est très content de son jeu de mots : « Vous avez pris la fuite, vous avez au moins pris quelque chose ! »

- Trois substituts, pas un seul : sans quoi on aurait le portrait d'un individu.

A noter, le même dédoublement du côté de la justice, les trois ont une approche différente des affaires, et chacun « en rajoute » à cause de la présence de la caméra, se met en scène.

### **Construction**

La construction est une simple succession, brutale, d'entretiens, sans transition, ce qui laisse beaucoup de place pour l'interprétation du spectateur, ne lui impose aucun point de vue, le laisse se débrouiller avec tous les sens possibles, et le met mal à l'aise. Construction qui indique, comme le souligne le dernier plan : pas de solution dans cette succession de situations.

### **Partis pris**

Bien sûr le film a fait le choix d'une dramaturgie, (ordre des cas) le cinéma résiste à la dramaturgie de la justice pour en proposer une autre.

14 personnes choisies sur les 86 enregistrées : sur ces 86, 80% étaient des toxicomanes. Respecter cette proportion revenait à faire de la toxicomanie le sujet du film. Le choix s'est alors fait en rééquilibrant les cas, il y a construction, (montage) avec équilibre : comique, dramatique, cas de statuts différents ...

## **Progression**

Visible en comparant le premier et le dernier prévenu... :

Le 1<sup>er</sup> : le vol du sac dans la voiture, « juste pour savoir ce qu'il y avait dedans, c'est intéressant, non ? »

Les derniers : le Malien, sans papiers, qui ne veut ni ne peut rentrer dans son pays, l'Algérien qui vole pour nourrir ses enfants.

Du plus dérisoire au plus tragique, vers une interrogation philosophique sur la justice...

**Interprétation** Le film parle-t-il de la justice ou/et d'autre chose ?

Le spectaculaire est réduit au minimum : qu'en obtient-on ?

Risque : réduire le sens du film.

Caméra à équidistance des deux personnes : position neutre ? Non ! Cela révèle en fait le déséquilibre, le rapport de pouvoir (il y a nécessairement choix et tout choix produit quelque chose)

Est posée la question du rapport individu-société, quand ce lien est rompu, qu'est-ce qui se passe ?

Le propos n'est pas de dénoncer la justice... mais de faire apparaître le décalage, et la multiplicité des langues. Les deux interlocuteurs ne parlent pas la même. Il y a le scénario du détenu et celui du substitut, ce n'est pas la même chose, des éléments se perdent en route, se transforment : sont présentées deux versions de chaque fait.

De plus, chaque prévenu tient deux discours : ce qu'il dit / ce qu'il a fait (cf. déposition à la gendarmerie)...

C'est une mise en scène de la parole, elle n'a qu'un but : comment sauver sa peau ?!

En face, la loi dit comment elle nomme l'acte et comment elle le punit, les deux discours ne s'emboîtent pas.

De plus, on perçoit aussi quelque chose qui déborde du délit, une souffrance qui traverse tout le film.

Quelque chose ne fonctionne pas : les problèmes posés dépassent largement la justice. Derrière les cas particuliers, apparaissent quelques réalités sociales : le toxicomane révèle qu'il y a trois ou quatre mois d'attente pour les cures de désintoxication ; le Malien soulève un problème économique et politique.

## **Analyse des différents discours**

Des stratégies très diverses, exemples : le joueur de bonneteau qui ne se tait plus, le substitut lui demande d'arrêter, et il s'arrête net ! (C'est donc plus une stratégie qu'un élan naturel). A l'inverse, le jeune rebelle, enfermé dans son mutisme...

Le substitut « résume » et fait signer, mais dans une langue que l'autre ne comprend pas, parfois il ne sait même pas lire...

Mais ce qui se dit là est déterminant pour la décision du juge : là, c'est déjà très bref, mais devant le juge, c'est encore plus rapide ! Ce que montre le film c'est que les choses sont « pré-décidées » avant le moment du jugement.

Le discours du substitut est en fait tout aussi délirant (« Un déféré, un ! »)

Il fonctionne sur des codes qui ont l'air normaux, ce sont deux logiques sans communication !

Délirant dans le sens où il correspond à des codes, des modes d'expression, le discours du substitut repose sur le droit, l'autre discours repose sur une souffrance.

Ex. Le Malien qui explique qu'« un homme a le droit de marcher dans la rue », le point de vue est inversé, ce n'est pas la logique de l'autre, en face ! D'où la question : qu'est-ce que la justice ? C'est une logique philosophique qui fait exploser tout le système.

## **Fiction / réalité ?**

Ce film pose la question : A quoi sert la justice ? A trouver la vérité ? Certainement pas ! A créer du repentir ? Davantage ! Discours moralisateur, quête du repentir...

On est dans la fiction : les bons acteurs s'en sortent, les autres pas, et ce, au-delà de toute la bonne volonté et la bonne foi des substituts.

Exemple : la scène de Muriel avec l'avocat : on prépare le spectacle de la justice, l'important c'est la vraisemblance, pas la vérité ! Il s'agit de créer une fiction pour s'en sortir, c'est la répétition d'une mise en scène : « tu peux mentir, mais pas donner l'impression que tu te moques des juges ! »

C'est aussi une stratégie pour construire l'apitoiement !

Multiplicité de langages dans le cas de Muriel : elle joue sur les vols de voiture pour la caméra, mais aussi parce que la psychologue est fascinée par son discours, son personnage.

Les prévenus sont comme des acteurs qui font leur numéro, mais l'enjeu est réel, entre les deux, un monde apparaît. Exemple : le joueur de bonneteau fait naître des images et des révélations (la police le laisse faire s'il « vend » quelqu'un...)

#### **Plans extérieurs aux entretiens :**

- Les couloirs, lieux labyrinthiques qui deviennent métaphore des dialogues kafkaïens !
- Rappel de temps en temps de l'existence du dehors (plan du pont, face à la Conciergerie, quelques passants... plan qui rappelle le premier - long plan fixe, extérieur, façade du Palais de Justice - et qui semble clore le film) Comme une façon d'opposer deux mondes qui s'ignorent, de dire que dehors la vie continue, mais « en bas » aussi, et cela ne s'arrêtera jamais, c'est la raison pour laquelle le film ne finit pas sur ce plan : on replonge dans ces situations sans solution... Comme en témoigne cette poignée de main refusée à l'immigré malien, et sur le regard vide du substitut qui le regarde sortir...

Les 14 prévenus :

1. le jeune voleur du sac dans la voiture (mineur récidiviste)
2. le toxicomane
3. le joueur de bonneteau
4. le mari violent
5. la jeune alcoolique armée d'un couteau (« vous avez de la chance, il n'a rien de grave ! »)
6. la voleuse de vêtements aux Galeries Lafayette (« juste des choses liées à la féminité, pour les porter, pas pour les vendre ! »)
7. le jeune rebelle qui a insulté les policiers (« c'est interdit de s'exprimer ? »)
8. l'Africain sans papiers
9. la tentative de vol de porte-monnaie dans le sac d'une femme (« j'ai rien pris – vous avez pris la fuite ! »)
10. l'ami du précédent qui a giflé la femme au sac (pour le défendre)
11. l'élève de 1<sup>ère</sup>, graffitis + insultes à l'agent de la RATP
12. Muriel (successivement avec : la psychologue / le substitut / l'avocat)
13. le Malien sans papiers
14. l'Algérien, vol du portefeuille à un touriste chinois (« pour nourrir mes enfants »)